

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005039

Signataire :

**OBJET : Marché de travaux pour la mise en conformité de l'office du groupe scolaire E. Quinet.
Avenant 1 au lot n° 4 : Chauffage Ventilation**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant n°1 relatif à l'opération citée en objet.

Considérant qu'il y a lieu de passer un avenant compte tenu du fait que les investigations préalables, n'avaient pu mettre à jour la nécessité d'adaptation relative à la sécurité des locaux (complément coupe-feu)

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 23 septembre 2005

Vu le budget communal

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement

A l'unanimité,

DELIBERE :

Article unique : autorise Monsieur le Maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°4 (chauffage – ventilation) avec l'entreprise SECPIT

Cet avenant sanctionne une plus value de 4.615,27 € TTC portant le montant du marché de 34.813,17 € TTC à 39.428,34 € TTC.

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours sur le 102.2313.251

Pour le Maire

L'adjoint délégué